

Enquête VRS

Mentions légales

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête est reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Elle a obtenu le visa **n°2023A052IT** du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, valable pour l'année **2023** – Arrêté du 21 décembre 2022.

Cette enquête est **obligatoire**. En cas de défaut de réponse, les personnes enquêtées peuvent être l'objet de l'amende prévue à l'article 131-13 du code pénal.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées au Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI). Ces réponses seront conservées pendant 10 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. À tout moment, leur usage et leur accès seront strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête.

L'Insee, ainsi qu'Ipsos et les personnes habilitées par Ipsos, sont seuls destinataires des données d'identification (nom et coordonnées), habilités par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine. Elles seront conservées par l'Insee pendant deux ans afin d'assurer le suivi de l'enquête.

Les personnes enquêtées peuvent exercer un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits peuvent être exercés auprès d'Ipsos en adressant un courriel à dpo.france@ipsos.com, ou un courrier à Ipsos – Data Protection Officer – 35 rue du Val de Marne, 75013 Paris. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer à l'adresse delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation à la Cnil.